



Le 18 février 2021

Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 23 FEVRIER 2021 A 20H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance.
 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
1. Adoption des tarifs communaux applicables au 1^{er} avril 2021.
 2. Approbation du montant par élève à verser aux écoles pour les fournitures scolaires.
 3. Attribution d'une subvention aux associations de parents d'élèves pour les activités culturelles.
 4. Approbation de l'avenant n°2 à la DSP pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement.
 5. Acceptation de la subvention 2020 au titre du produit 2019 des amendes de police relatives à la sécurité routière.
 6. Renouvellement de la Convention financière pour la distribution des calendriers de collecte des déchets.
 7. Approbation du Pacte de Gouvernance entre la commune et la CCPA.
 8. Transfert de la compétence mobilité à la CCPA.
 9. Dénomination d'une voie communale.
 10. Désignation des référents PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) de la commune.
 11. Convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage du nouveau GR de Pays « Monts et Côteaux du Lyonnais ».
 12. Modification de la constitution de la commission communale Urbanisme.

Information :

- ✓ **Travaux des commissions (comptes rendus)**
- ✓ **Informations de la CCPA**

RAPPEL des Règles de sécurité sanitaires :

- la distance de sécurité et le port du masque
- il est demandé que les élus se lavent les mains avec la solution hydroalcoolique et utilisent un stylo personnel pour signer.

Le Maire
Monique LAURENT

